

OBJET	NATURE	DATE LIMITE DE RETOUR AU RECTORAT	Nombre d'exemplaires	PIECES A FOURNIR	OBSERVATIONS
<b>PROCES VERBAL D'INSTALLATION</b>	Procès verbaux d'installation datés du 1er septembre 2017	5 septembre 2017	1	Pièce n° 1	Pour les maîtres contractuels définitifs, les PVI ne sont utiles que pour signaler un changement de quotité horaire par rapport à l'année scolaire 2016 / 2017
<b>LISTE ALPHABETIQUE DES ENSEIGNANTS</b>	Liste alphabétique des enseignants en fonction dans l'établissement à la rentrée scolaire 2017/2018	5 septembre 2017	2	Pièce n° 2	
<b>EMPLOIS DU TEMPS</b>	Emplois du temps des professeurs	5 septembre 2017	3	Pièce n° 3	
<b>DOSSIERS DES NOUVEAUX MAITRES</b>	Cf. la liste des pièces à fournir	5 septembre 2017	1	Pièces n° 4, 5, 6 , 7, 8a, 8b et 8c	
<b>PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE TRANSPORT</b>	Demande de prise en charge partielle des frais de transport	3 octobre 2017	2	Pièce n° 9 + Copie du titre de transport	
<b>DEMANDE DE CONGE</b>				Pièce n°10	
<b>SUPPLEANCES</b>	Toute demande de rémunération de suppléance au moins égale à 7 jours			Pièce n°11	
<b>DECHARGE DE SERVICE</b>			2	Pièce n°12	
<b>AUTORISATION PREALABLE DE CANDIDATURE</b>				Pièce n° 13	
<b>CHANGEMENT DE RIB</b>				Pièce n°14	

**RAPPEL DES REGLES APPPLICABLES EN MATIERE DE TRANSMISSION DES JUSTIFICATIS DE CONGES MALADIE, MATERNITE ET PATERNITE**